



Communiqué de presse

Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre

Les personnes que ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales (récemment majeurs ou nouveaux arrivants), ont jusqu'au 31 décembre inclus pour demander leur inscription à la mairie. Sans cette démarche, elles ne pourront pas voter pour les prochaines élections : présidentielles et législatives qui auront lieu respectivement en mai et juin 2012.

Comment faire ?

Il suffit de se présenter à l'accueil de la mairie muni(e) d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie, au 05 46 85 25 55 ou par courriel à mairie@marennes.fr

Contact presse :
Adrien Gobbo
06 48 35 60 12
communication@marennes.fr